

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**FLEURISTE : INITIATION A L'ART FLORAL**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR**

<p><b>CODE : 6145 01 U11 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du,  
sur avis conforme du Conseil général**

# FLEURISTE : INITIATION A L'ART FLORAL

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'assurer la conservation, l'entretien, la réalisation d'une composition simple de fleurs coupées.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

##### En français :

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
  - lire couramment,
  - répondre à des questions de compréhension.

##### En mathématiques :

- ◆ savoir calculer :
  - maîtriser le système de numération en base 10,
  - opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division),
  - connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10,
  - prendre une fraction d'un nombre,
  - calculer un pourcentage d'un nombre,
  - calculer une règle de 3 ;
- ◆ savoir mesurer :
  - pratiquer les opérations de mesures de longueur, d'aire, de volume et d'angle (cas simples).

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de Base (CEB)

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours,  
dans le respect des règles de l'atelier, d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité et d'environnement,  
en utilisant à bon escient le matériel et les produits adéquats,  
en utilisant le vocabulaire technique approprié,  
en disposant des fiches de mise à l'eau,  
face à des fleurs coupées et des feuillages fournis,*

#### **d'effectuer les tâches suivantes :**

- ◆ nettoyer, couper et mettre à l'eau les fleurs ;
- ◆ réaliser individuellement un montage simple ;
- ◆ gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) ;
- ◆ trier et éliminer les déchets.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau de qualité de l'organisation du travail,
- ◆ le niveau de précision des gestes professionnels,
- ◆ le degré de qualité du résultat final.

### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable en technologie et en pratique :

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours,  
dans le respect des règles de l'atelier, d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité et d'environnement,  
en utilisant à bon escient le matériel et les produits adéquats,  
en utilisant le vocabulaire technique approprié,  
en disposant des fiches de mise à l'eau,  
face à des fleurs coupées et des feuillages fournis,*

## **4.1. Technologie : initiation à l'art floral**

### **4.1.1. réceptionner et déballer les fleurs selon leurs différents types de conditionnement**

- ◆ de décrire les règles de manutention et d'ergonomie propres au déchargement et à la manipulation de charges ;
- ◆ de décrire et de caractériser les fleurs et feuillages : 20 fleurs courantes différentes et feuillages usuels dans le métier ;
- ◆ d'observer et de caractériser l'état général des fleurs ;
- ◆ d'identifier les différents types de contenant en relation avec les types de fleurs.

### **4.1.2. nettoyer les fleurs**

- ◆ de reconnaître et d'identifier les différents types de feuillages des fleurs ;
- ◆ de déterminer les feuillages à enlever des fleurs ;
- ◆ d'expliquer les techniques pour enlever les épines des fleurs : manuelle et à l'épinoche manuelle ou électrique ;
- ◆ de décrire les techniques pour tiger les fleurs qui le nécessitent ;
- ◆ d'expliquer et de justifier la technique de biseautage du bas de la tige au couteau floral.

### **4.1.3. réaliser les différents types de mises à l'eau en tenant compte du type de fleurs**

- ◆ de distinguer les différents types de matériaux et les différentes formes des contenants adéquats pour la mise à l'eau ;
- ◆ de caractériser les différents types de contenant et de décrire leurs modes d'entretien ;
- ◆ d'expliquer les étapes de nettoyage des contenants ;
- ◆ de déterminer et de justifier le volume d'eau et les différentes températures de celle-ci en tenant compte de la fleur.

### **4.1.4. reconnaître et différencier les différents styles de montages simples**

- ◆ de déterminer et de justifier le type de support en tenant compte du style déterminé ;
- ◆ de caractériser les types de mousse ;
- ◆ de déterminer et d'expliquer les étapes de préparation de la mousse de piquage ;
- ◆ de distinguer, de caractériser et de justifier le choix des différents types de feuillages adéquats pour verdurer la base ;
- ◆ de distinguer, de caractériser et de justifier le choix des fleurs en tenant compte de leur taille et de leur volume ;
- ◆ d'expliquer les techniques de piquage des fleurs dans la base et leurs règles d'organisation de hauteur et volume ;
- ◆ de définir les différents styles de montages simples utilisés : romantique, asymétrique, ... ;
- ◆ de reconnaître et de caractériser les styles de montages courants.

### **4.1.5. utiliser le matériel de base d'art floral adéquat (mousse de piquage, pinholder, fil à tiger, ...)**

- ◆ d'identifier et de caractériser le petit matériel : cavalier, fil décoratif, pinholder, épingles à tête ou sans, mousse de pique fixe, toile de maintien, bindwire<sup>1</sup>, floratape, ... ;
- ◆ de citer et de caractériser le matériel de ligature ;
- ◆ de citer et de caractériser les différents types d'aérosols : cire, lustrant, couleurs, ... ;
- ◆ de citer et de caractériser les différents types de colles :
  - vitesse de prise,

---

<sup>1</sup> bindwire : fil de fer entouré de raphia

- dangerosité des produits,
- températures,
- ...
- ◆ de décrire et d'expliquer les étapes de collages à froid et à chaud ;
- ◆ de déterminer et de caractériser les supports pour collage ;
- ◆ de distinguer et de caractériser les différents types de matériaux : feutrine, rotin, ...

#### **4.1.6. respecter les couleurs en tenant compte du cercle chromatique**

- ◆ de définir le cercle chromatique ;
- ◆ d'expliquer l'utilisation des couleurs primaires, secondaires et leurs possibilités d'association ;
- ◆ de distinguer et d'expliquer l'utilisation des couleurs en respectant leur symbolique populaire.

#### **4.1.7. appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement**

- ◆ de citer et de caractériser les principaux produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ...
- ◆ de citer et de caractériser les principaux éléments d'attention relatifs à la gestion raisonnée de l'espace de travail :
  - les catégories de déchets,
  - les principes du réemploi des matériaux,
  - le matériel et les produits utilisés pour le nettoyage,
  - le tri sélectif et l'évacuation des déchets,
  - les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité,
  - les règles de manutention.
- ◆ de citer et d'expliquer les principes d'hygiène générale et personnelle.

#### **4.1.8. trier et d'éliminer les déchets.**

- ◆ de citer et de caractériser les différents types de déchets et matériaux de réemploi ;
- ◆ d'expliquer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement.

## **4.2. Travaux pratiques : initiation à l'art floral**

### **4.2.1. réceptionner et déballer les fleurs selon leurs différents types de conditionnement**

- ◆ de décharger les bacs et boîtes de fleurs ;
- ◆ de déballer les fleurs et de contrôler leur état général ;
- ◆ de choisir le contenant adéquat pour la mise à l'eau.

### **4.2.2. nettoyer les fleurs**

- ◆ d'enlever le feuillage ;
- ◆ d'enlever les épines manuellement et à l'épaveuse manuelle ou électrique ;
- ◆ de tigrer les fleurs qui le nécessitent ;
- ◆ de biseauter le bas de la tige au couteau floral.

### **4.2.3. réaliser les différents types de mises à l'eau en tenant compte du type de fleurs**

- ◆ de choisir le contenant adéquat pour la mise à l'eau ;
- ◆ de nettoyer les contenants ;

- ◆ de vérifier la température de l'eau en tenant compte de la fleur ;
- ◆ de remplir le contenant en respectant la quantité d'eau selon la fleur.

#### **4.2.4. réaliser les différents styles de montages simples**

- ◆ de sélectionner le type de support en tenant compte du style déterminé ;
- ◆ de choisir le type de mousse ;
- ◆ de mousser la base ;
- ◆ de verdurer la base en utilisant le feuillage adéquat ;
- ◆ de sélectionner et de couper les fleurs en tenant compte de leur taille et de leur volume ;
- ◆ de piquer les fleurs dans la base en respectant les règles d'organisation de hauteur et volume ;
- ◆ de respecter le style déterminé : romantique, asymétrique, ...

#### **4.2.5. utiliser le matériel de base d'art floral adéquat**

- ◆ de réaliser des cavaliers ;
- ◆ d'effectuer des collages à froid et à chaud ;
- ◆ d'utiliser les différents types d'aérosols : cire, lustrant, couleurs, colle, ... ;
- ◆ de couper et de façonner la feutrine, le rotin, ...

#### **4.2.6. respecter les couleurs en tenant compte du cercle chromatique**

- ◆ d'utiliser les couleurs primaires, secondaires et leurs possibilités d'association ;
- ◆ d'utiliser les couleurs en respectant leur symbolique populaire.

#### **4.2.7. appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement**

- ◆ de respecter les consignes de sécurité ;
- ◆ d'utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ;
- ◆ d'identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ;
- ◆ d'utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques ... ;
- ◆ de ranger et de nettoyer l'espace de travail après les activités ;
- ◆ d'appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle ;
- ◆ d'appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène ;
- ◆ d'appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux ;
- ◆ d'adopter des postures de travail ergonomiquement correctes.

#### **4.2.8. trier et d'éliminer les déchets**

- ◆ d'identifier les déchets et matériaux de réemploi ;
- ◆ d'assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement.

## **5. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé un groupe de 20 étudiants maximum.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination des cours</b>	<b><u>Classement des cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Fleuriste : technologie d'initiation à l'art floral	CT	B	20
Fleuriste : travaux pratiques d'initiation à l'art floral	PP	L	44
<b>7.2. Part d'autonomie</b>			16
<b>Total des périodes</b>			<b>80</b>